



REPUBLIQUE DU NIGER

**Déclaration de la Délégation du Niger à la 115^{ème} session du Conseil de
l'Organisation internationale pour les migrations : 26-28.11.24**

Débat Général : Point 11

Genève, le 27 novembre 2024

Monsieur le Président,

Je voudrais d'abord vous féliciter Mr le Président, ainsi que les autres membres du Bureau, pour votre brillante élection à la présidence des travaux de la 115^{ème} session du Conseil de l'OIM et vous souhaiter plein succès dans l'accomplissement de vos missions.

Ma délégation salue les efforts et le leadership remarquables de Madame **AMY POPE**, Directrice générale de l'OIM, traduits notamment par la poursuite des réformes structurelles visant à mettre en œuvre le Cadre de gouvernance interne (IGF), le mécanisme du Réseau d'évaluation des performances des organisations multilatérales et d'autres évaluations externes, ainsi que l'élaboration et l'adoption du Plan stratégique de l'OIM 2024-2028, toutes choses qui positionnent directement l'OIM sur l'Agenda 2030 des Nations Unies, y compris d'ailleurs sur certains aspects de l'Agenda 2063 de l'Afrique.

Monsieur le Président,

Du fait de sa triple situation de pays de départ, de transit, et de destination, le Niger reste conscient de la nature complexe des facteurs de la migration notamment, la pauvreté, les conflits, l'insécurité alimentaire, les catastrophes naturelles liées au changement climatique, principaux moteurs de la mobilité humaine en Afrique, ainsi que la nécessité de renforcer la protection des personnes en mouvement et de leur vie.

Notre région le Sahel, qui connaît aujourd'hui une insécurité ambiante, est confrontée à des défis migratoires croissants et multiformes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région, traduits par la migration de main-d'œuvre, les flux de réfugiés et les déplacements internes.

Cette situation qui fait corps avec les tendances migratoires mondiales actuelles, crée un besoin croissant et urgent d'aide aux migrants, et la nécessité de se

focaliser sur la recherche des solutions durables, axées sur la prise en compte effective des facteurs en cause et la promotion de migrations sûres, ordonnées irrégulières, afin de mieux relever les défis liés à ces déplacements, volontaires ou forcés des personnes.

En Afrique, le deuxième examen, entrepris en octobre 2024, par les États membres de l'OIM en Afrique dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte mondial pour les migrations, a mis en évidence les tendances migratoires en Afrique et les efforts déployés par les États membres pour assurer une migration sûre, ordonnée et régulière, ainsi que la nécessité pour l'OIM de continuer à prendre en compte l'impératif de la mise en œuvre du Plan d'action du Cadre de politique migratoire pour l'Afrique (2018-2030).

Ma délégation s'aligne sur cette approche.

Elle se félicite également du lancement récent de l'Alliance mondiale pour les politiques de la diaspora en septembre 2024, appelant les États membres de l'OIM à impliquer activement la diaspora pour assurer la protection des migrants par l'utilisation de voies de migration sûres, ordonnées et régulières, tout en exploitant le potentiel énorme qu'elle représente pour le transfert de fonds, des compétences, des connaissances, des initiatives et autres ressources et expertises acquises à l'Extérieur, indispensables au développement socio-économique de leurs pays.

Sous cet autre échiquier, l'OIM sera constamment appelée à accroître son assistance aux États membres, et doit par conséquent pouvoir bénéficier d'une plus grande attention de la part de toutes les parties prenantes en termes de financement, pour répondre à ces nouveaux besoins.

Pour finir, le Niger réitère son appréciation des actions menées par la Directrice Générale et l'ensemble du personnel de l'OIM pour apporter assistance à tous les migrants à travers le monde, et réaffirme son engagement et sa disponibilité à continuer à travailler de concert avec l'Organisation pour l'atteinte des différents objectifs liés aux migrations sûres, ordonnées et régulières, particulièrement dans notre région en proie à une insécurité persistante, un des principaux facteurs de mobilité dans la zone.

Je vous remercie.